

Directeur de la Formation Continue



Enseignant Chercheur à l'Université catholique d'Afrique centrale Consultant en Développement et Management des projets en Afrique, Gestion des Organisations & Partenariats Public - Privé Tel: (237) 675 30 25 41 / 694 248 398



Accompagner les cadres et dirigeants vers l'excellence

L'UCAC/ICY en Bref

L'Université Catholique d'Afrique Centrale (UCAC), Institut Catholique de Yaoundé (ICY), est une institution privée d'enseignement supérieur fondée en 1991 par l'Association des Conférences Episcopales de la Région d'Afrique Centrale (ACERAC, équivalent religieux de la CEMAC). Elle est dirigée par le Prof. Abbé Jean Bertrand SALLA, Recteur.

L'UCAC compte 05 campus (Ekounou, Nkolbisson et Messa à Yaoundé, Douala, Pointe Noire, Bangui et Moundou) et onze (11) établissements :

- La Faculté de Philosophie ;
- La Faculté de Théologie ;
- La Faculté de Sciences Sociales et de Gestion ;
- La Faculté des Sciences Juridiques et Politiques ;
- Le Département de Droit Canonique ;
- L'Ecole des Sciences de la Santé ;
- L'Institut UCAC-ICAM ;
- La Formation Continue ;
- L'Institut Supérieur d'Agronomie d'Afrique Centrale ;
- L'Institut Supérieur de pédagogie d'Afrique Centrale ;
- L'Institut Supérieur des Sciences Vétérinaires d'Afrique Centrale.



Au service de la vérité et de la justice

FORMATION CONTINUE- UCAC

Téléphone +237 699 85 96 23

+237 694 65 43 63

+237 693 97 71 40

E-mail: formationcontinue@ucac-icy.net



EXECUTIVE EDUCATION

Certification universitaire professionnelle
en
Pratique du Droit des Affaires (CUP-PDA)

*FC-UCAC, pour une élite
africaine qui sème dans une
Afrique qui s'aime*

CERTIFICAT EN PRATIQUE DU DROIT DES AFFAIRES

Destiné aux responsables fonctionnels et opérationnels souhaitant renforcer leur expertise dans le domaine du droit des affaires, notamment le droit OHADA, le droit des assurances, le droit bancaire, le droit du numérique et de l'informatique et la déontologie professionnelle.

Professionnels cibles:

Acteurs de la vie économique souhaitant acquérir un renforcement des capacités dans la pratique du droit des affaires, notamment les Avocats, les Magistrats, les Conseils juridiques et fiscaux, les Huissiers de Justice, les juristes d'entreprises.

Date limite de dépôt des dossiers :

13 mars 2023

Démarrage du Certificat : 03 avril 2023

OBJECTIF :

La Certification Universitaire Professionnelle en PRATIQUE DU DROIT DES AFFAIRES (CUP-PDA) a pour objectif d'offrir des outils pratiques aux professionnels pour une parfaite maîtrise de toutes les questions pointues relatives au droit des affaires sous la responsabilité technique des chefs de projets associés : Magistrat EYIKE-VIEUX et Dr NDENGA Etienne.

Programme

Notre programme s'articule autour de 12 (douze) grandes Unités d'enseignements :

- ◇ Gouvernance des sociétés commerciales ;
- ◇ Droit commercial général ;
- ◇ Constitution et réalisation des suretés ;
- ◇ Procédures collectives d'apurement du passif ;
- ◇ Droit des sociétés coopératives ;
- ◇ Droit et pratique du recouvrement des créances ;
- ◇ Droit pénal des affaires ;
- ◇ Règlement des contentieux liés aux contrats d'assurance ;
- ◇ Droit du numérique et de l'informatique ;
- ◇ Crédit documentaire (CREDOC) ;
- ◇ Pratique du crédit bail ;
- ◇ Déontologie professionnelle.

Organisation des enseignements

Le programme de certification Universitaire Professionnelle comprend 260 heures soit 30 crédits. Les enseignements sont ponctués de périodes de travail personnel à la suite de deux ou trois semaines consécutives de

cours. Les cours se déroulent en **Français en distanciel et en présentiel** (regroupement) .

Constitution du dossier

- ⇒ Copies certifiées conformes acte de naissance, CNI, Baccalauréat et plus ;
- ⇒ CV ;
- ⇒ Lettre de motivation ;
- ⇒ 4 photos 4x4 ;
- ⇒ 35 000 FCFA frais de dossier ;

Coût de la formation : 750 000FCFA payable en deux (02) tranches maximum.

Le corps enseignant

Un corps enseignant compétent, polyvalent et diversifié comprenant des enseignants de l'UCAC, des enseignants associés de l'UCAC issus des entreprises, de cabinets d'avocats, des administrations publiques et parapubliques, du monde universitaire, des magistrats, des consultants expérimentés ouverts sur les marchés internationaux, des conférenciers de renommée internationale et professeurs visiteurs des écoles internationales partenaires de l'UCAC.